

COMMUNE DE VOGELGRUN

Nombre de conseillers :		PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VOGELGRUN DE LA SEANCE DU MARDI 30 NOVEMBRE 2021
> élus :	15	
> en fonction :	12	
> présents :	12	
> votants :	12	

Présents : M. PASQUALINI Mirko, Maire et Président de séance,
M^{mes} BELLICAM Anaïs, POUX Sandrine, et M. MAGINIEAU Christian Adjoints
M^{mes} HELFER Marilyne, KOERBER Isabelle, SCHMITZ Françoise, VIEIRA Aurélie
MM KLEIN Jan, LECOEUR Anthony, MEYER Steven, et SCHMIDT Florent

Absente excusée :

M^{mes} HEITZLER Céline

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021
2. Démission du 4^{ème} adjoint au Maire
 - Détermination du nombre d'adjoints
 - Election du nouvel adjoint (sous réserve)
 - Fixation des indemnités du nouvel adjoint (sous réserve)
3. ComCom Pays Rhin Brisach : identification d'un référent vélo
4. Convention de stage formation BPJEPS
(Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)
5. Fixation des loyers 2022 pour les logements communaux
6. Salle polyvalente : Tarifs de location 2022
7. Noël 2022
 - Fête des aînés
 - Cadeaux des enfants
8. Cadeaux des enfants
9. Régularisation d'échange de terrains
10. Divers

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures 00.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le procès-verbal de la réunion du 19 octobre 2021, aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité des présents.

2. Démission du 4ème adjoint

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier réceptionné en Mairie le 15 novembre 2021, dans lequel Monsieur le Préfet accepte la démission de Madame HEITZLER Céline, 4ème adjointe.

Détermination du nombre de postes d'adjoint

M. le Maire rappelle que la décision du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil Municipal.

Suite à la démission de Madame HEITZLER Céline du poste de 4ème Adjointe, il est proposé au Conseil Municipal de maintenir le nombre de postes d'adjoint à 4.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 8 voix pour et 4 abstentions de maintenir le nombre d'Adjoints au Maire à 4 postes.

Election du quatrième adjoint

L'élection s'effectue au scrutin secret à la majorité absolue, en application des articles L.2122-7 et L.2122-7-2 du CGCT. Le Conseil Municipal décide que le nouvel adjoint prendra le même rang que l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau et désigne deux assesseurs : MM. MAGINIEAU Christian et MEYER Steven.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 12
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 12
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) 2
- d. Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)..... 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c – d] 12
- f. Majorité absolue 6

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
SCHMIDT Florent	10	dix

Proclamation de l'élection du quatrième adjoint

M. SCHMIDT Florent a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité et avec effet à la date de son arrêté municipal portant délégation d'Adjoint au Maire, de maintenir le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire à 10,7 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour les 4 adjoints. La désignation des délégués et représentants dans les organismes internes et externes sera revue lors du prochain Conseil Municipal.

3. ComCom Pays Rhin Brisach : identification d'un référent vélo

En prenant la compétence cyclable par la modification de ses statuts au 1er janvier 2019, la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach (CCPRB) a engagé un programme d'aménagements cyclables permettant d'étoffer le maillage existant à travers la réalisation d'un axe touristique « COLMAR - Allemagne » et la création d'un axe à vocation plus économique « VOLGELSHEIM - BALTZENHEIM ». Afin d'encourager la mobilité douce par l'utilisation de nos pistes et itinéraires cyclables, il est primordial d'en assurer la sécurité et l'entretien. Pour cela, rien de plus efficace qu'un réseau de « veilleurs de pistes » locaux qui les utilisent régulièrement et qui pourraient remonter les informations au service tourisme. La CCPRB demande donc à chaque commune d'identifier un référent « vélo » parmi ses administrés. Monsieur LECOEUR Anthony après investigations, annonce que Monsieur BERNARD Emmanuel se porte volontaire.

Le Conseil Municipal prend acte.

4. Convention de stage formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)

Monsieur le Maire présente la candidature d'un jeune homme pour le BPJEPS APT (Activité Physique pour Tous). Etant donné que ce dernier n'ayant pas répondu aux sollicitations de Madame HARDOUIN Chloé, Directrice du Périscolaire ; la délibération n'a plus lieu d'être.

5. Fixation des loyers 2022 pour les logements communaux

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

L'Assemblée, après en avoir discuté, décide à l'unanimité d'augmenter les loyers des logements communaux qui avaient été votés lors de la séance du 15 décembre 2020 (loyers 2021), de 3% comme suit (arrondi à l'euro supérieur) :

- pour un 4 pièces : **334 € / mois**
- logement de la Mairie : **651 € / mois**
+ 110 € de charges (chauffage : 80 €, eau 15 €, assainissement : 15 €)
- logement de la salle polyvalente : **562 € / mois**
+ 160 € de charges (chauffage : 80 €, eau 15 €, assainissement : 15 €, électricité : 50 €)

6. Salle polyvalente : Tarifs de location 2022

Monsieur le Maire présente les tarifs de location de la salle polyvalente applicables en 2021 votés le 15 décembre 2020. Les conventions avec les associations sont en cours d'élaboration. Les conventions pour les locations payantes sont en cours de révision par Madame BELLICAM Anaïs, Adjointe en charge du dossier.

Le Conseil Municipal, au vu des charges d'entretien qui augmentent d'année en année, opte pour le maintien des tarifs actuels jusqu'au 31 mars 2022 et valide le principe d'une augmentation à définir lors d'une prochaine réunion ; à déterminer en fonction de ce qui se pratique dans les autres communes.

7. Noël 2021

Fête des aînés

Monsieur le Maire relate rapidement le déroulement de la fête des aînés, le dimanche 28 novembre 2021, qui s'est très bien passé. Madame POUX Sandrine indique que les frais liés à cette manifestation s'élèvent à environ 8 000 €. Au vu de la situation sanitaire, beaucoup de personnes ont décidé de ne pas prendre de risques en participant à ce moment de convivialité et le regrettent. Monsieur le Maire propose que ces personnes puissent bénéficier d'un colis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à 7 voix contre la proposition de cadeau de compensation aux personnes n'ayant pas participé à la fête (3 abstentions et 2 voix pour) et charge la commission des fêtes de réfléchir à une autre forme d'organisation de cette manifestation.

Cadeaux des enfants

Le Conseil Municipal fera sa tournée l'après-midi du dimanche 05 décembre 2021 pour distribuer des sablés en forme de « Manalas » et des cartes cadeaux d'une valeur nominale de 20 € aux enfants de la commune. Le montant total de cette action s'élève approximativement à 3 000 €.

8. Régularisation d'échange de terrains

Echange de parcelles au croisement des rues de la Paix et du Rhin

Monsieur le Maire indique que suite au décès de Monsieur WEIL Marc, le point divers du Conseil Municipal du 11 avril 2019 est à revoir. En effet, l'échange des parcelles n'ayant pas eu lieu entre temps, il convient à présent de le faire avec Monsieur WEIL Patrick, son héritier.

Monsieur le Maire se charge de faire le nécessaire auprès du Notaire.

Un acte notarié sera établi entre la Commune de VOGELGRUN et Monsieur WEIL Patrick pour régulariser l'échange des terrains suivants :

Section	Parcelle	Superficie	Ancien propriétaire	Nouveau propriétaire
19	224	37 m ²	Commune de VOGELGRUN	WEIL Patrick
19	364	6 m ²	WEIL Patrick	Commune de VOGELGRUN

Le Conseil Municipal prend acte.

Vente d'une bande de terrain entre la rue du Rhin et le Giessen

Monsieur le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 30 septembre 2019, qui, suite à la demande de la Famille HELFER avait voté pour la vente d'une partie de la parcelle cadastrée section 19 parcelle 225 située entre la rue du Rhin et le Giessen au prix de 10 000 € l'are ; les frais de notaire et d'arpentage se faisant à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise la vente du terrain cadastré section 19 parcelle 225.

Le programme d'aménagement du Giessen est au budget 2022 de Rivières de Haute Alsace et se fera en collaboration avec la Commission Environnement. Les aménagements devront être englobés dans le projet de manière harmonieuse et sécurisée, ainsi qu'en adéquation avec les aménagements subordonnés par la mise en travaux du bassin de rétention de BREISACH.

9. Divers

ONF – Forêt communale : programme de travaux et coupes pour l'année 2021

Monsieur le Maire souhaite faire établir une étude par une société extérieure. La forêt est un écosystème à part entière qu'il faut protéger et les garanties affirmées par l'ONF ne sont pas avérées. Le coût des opérations annoncées, compte tenu de la qualité du bois de coupe, ne permettrait pas de couvrir les frais.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de ne pas donner suite aux devis de travaux et coupes pour l'année 2022.

Collecte et valorisation des déchets

Monsieur le Maire expose le power point sur l'étude d'optimisation du service de collecte et de valorisation des déchets présentée lors de la conférence des Maires de la Communauté de Communes Pays Rhin Brisach (CCPRB) du 06 octobre 2021. Cette étude comprend la rationalisation du réseau de déchèteries et points verts du territoire de la CCPRB ayant pour objectif une réflexion globale sur la cohérence de la répartition des sites et proposition de rationalisation des équipements en maintenant un niveau de service satisfaisant et en limitant les coûts.

Trois scénarios concernant le maintien en totalité ou partiellement des déchèteries et des 8 points verts ont été envisagés.

La commission et le bureau ont retenu le 3ème scénario, à savoir ;

dès l'ouverture de la déchetterie à BIESHEIM :

- transformation des deux déchetteries de DESSENHEIM et HEITEREN en "points vert" et adaptation des marchés publics de gestion afin d'adapter les horaires d'ouverture et les modalités de gestion,

- arrêt de la gestion et des prestations de collecte et traitement des déchets effectués sur les points verts actuels (ALGOLSHEIM, APPENWIHR, HIRTZFELDEN, KUNHEIM, RUSTENHART, VOGELSHEIM, VOGELGRUN, WOLFGANTZEN).

Le Conseil Municipal, après délibération,

- s'oppose à l'unanimité à la fermeture du point vert de VOGELGRUN car cela impliquera
 - un transfert de charges de la CCPRB vers les administrés, qui devront prendre leur véhicule pour effectuer des trajets plus longs,
 - d'avantage de pollution dus à ces trajets, ce qui va à l'encontre du "zéro déchet"
 - une augmentation des files d'attente dans les déchetteries de BIESHEIM et BLODELSHEIM dû à l'augmentation du flux d'utilisateurs et surtout, incitera les dépôts sauvages.
- propose de réfléchir à d'autres alternatives, comme garder le point vert à la charge de la commune ou de mettre à disposition des habitants un conteneur qui serait transporté en déchetterie.

Passage au nouveau plan comptable M57

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal opte pour la nouvelle nomenclature M57 abrégée.

Organisation de la fête des aînés 2021

Madame KOERBER Isabelle remercie Madame POUX Sandrine pour l'organisation de la fête des aînés.

Madame SCHMITZ Françoise trouve dommage qu'il n'y ait pas eu la présence de toute l'équipe.

Madame VIEIRA Aurélie transmet les interrogations des aînés au sujet de l'absence des employés communaux.

Monsieur le Maire précise qu'étant donné qu'il n'y a plus lieu de rattraper la journée de solidarité, il souhaite que le personnel communal puisse avoir une fête à part.

Les personnes n'étant pas venues pour raison de santé regrettent de ne pas avoir pu participer à cet événement. Le passage du Père Noël a été apprécié par tous les participants.

Eclairage public

Monsieur KLEIN Jan complimente le travail fait sur les nouvelles lampadaires qui éclairent juste ce qu'il faut au niveau de la voirie. Monsieur le Maire salue la prestation de VIALIS et le travail de Madame Céline HEITZLER.

Crémation des sapins et calendrier des pompiers

Madame VIEIRA Aurélie indique qu'au vu de la situation sanitaire, l'amicale des sapeurs-pompiers ne procédera pas à la crémation des sapins, ni à la distribution de calendriers. Une boîte aux lettres sera installée dans la mairie pour accueillir les dons des administrés.

Décorations de Noël

Monsieur MAGINIEAU Christian indique que les décorations de Noël seront accrochées lundi 6 décembre au moyen de la nacelle de la ComCom.

Mesdames HELFER Marilyne, SCHMITZ Françoise et VIEIRA Aurélie ont fabriqué les décorations extérieures en bois. Il faudra revoir l'organisation et créer éventuellement des ateliers « déco » de manière à permettre à l'ensemble du Conseil Municipal d'y participer. Elles proposent également d'en faire une partie avec la population lors d'une journée citoyenne.

Noël des enfants

Pour le Noël des enfants, l'ensemble du Conseil Municipal se donne rendez-vous à 14h45 afin de procéder à la tournée de distribution des cadeaux. La camionnette du périscolaire sera décorée à cet effet.

La séance est levée à 22 h 00.

Délibérations

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2021.....	115
2. Démission du 4ème adjoint.....	116
3. ComCom Pays Rhin Brisach : identification d'un référent vélo	117
4. Convention de stage formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)	117
5. Fixation des loyers 2022 pour les logements communaux	117
6. Salle polyvalente : Tarifs de location 2022	117
7. Noël 2021.....	118
8. Régularisation d'échange de terrains.....	118
9. Divers.....	119

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de VOGELGRUN
de la séance du 30 novembre 2021

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
PASQUALINI Mirko	Maire		
MAGINIEAU Christian	1 ^{er} Adjoint		
BELLICAM Anaïs	2 ^{ème} Adjoint		
POUX Sandrine	3 ^{ème} Adjoint		
SCHMIDT Florent	4 ^{ème} Adjoint		
MEYER Steven	Conseiller municipal		
HELFER Marilyne	Conseiller municipal		
SCHMITZ Françoise	Conseiller municipal		
KLEIN Jan	Conseiller municipal		
LECOEUR Anthony	Conseiller municipal		
KOERBER Isabelle	Conseiller municipal		
VIEIRA Aurélie	Conseiller municipal		